



Habitants de Parette... Bienvenue !



Réunion d'information et de consultation

Lundi 16 avril 2012



Plan

Introduction

- I. Mot du Collège
- II. Brève introduction sur le déroulement de la soirée

I. Information

- 1) Principes de l'ODR et de l'A21L
- 2) Bilan de l'ODR précédente
- 3) Analyse AFOM

II. Consultation

- 1) Présentation de la méthode et des consignes
- 2) Travail en sous-groupes
- 3) Mise en commun

Conclusion

- I. Suite des événements
- II. Mot du Collège

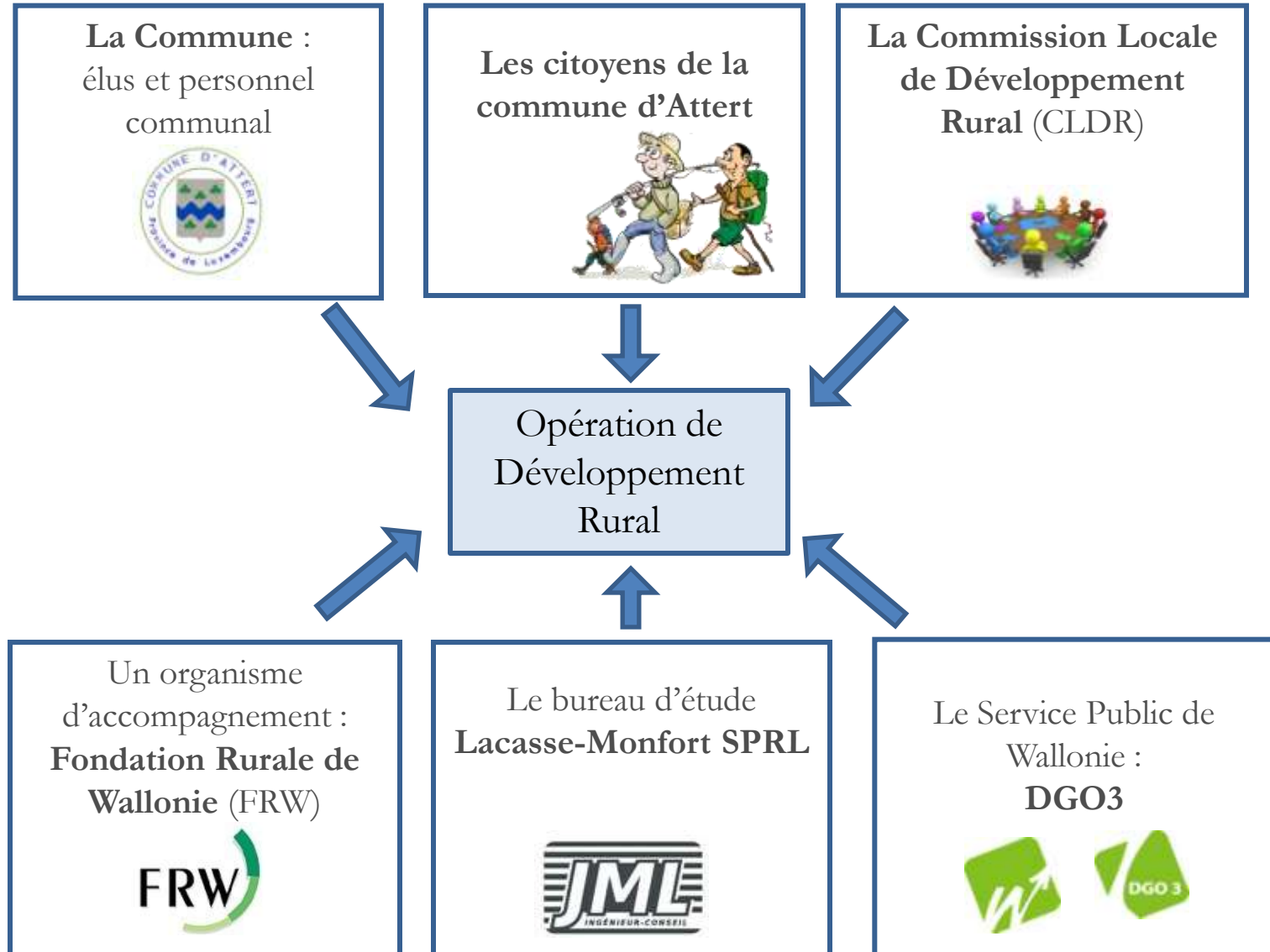
Opération de développement rural (ODR)

- « Ensemble coordonné d'actions de développement (...) conduites par une commune, (...) de manière à **améliorer les conditions de vie de ses habitants** au point de vue économique, social et culturel. » (Art. 1 décret relatif au développement rural du 06 juin 1991)

- Outil de gestion communale sur **10 ans**



Une œuvre collective



Un programme communal de développement rural (PCDR), c'est...



4 parties:

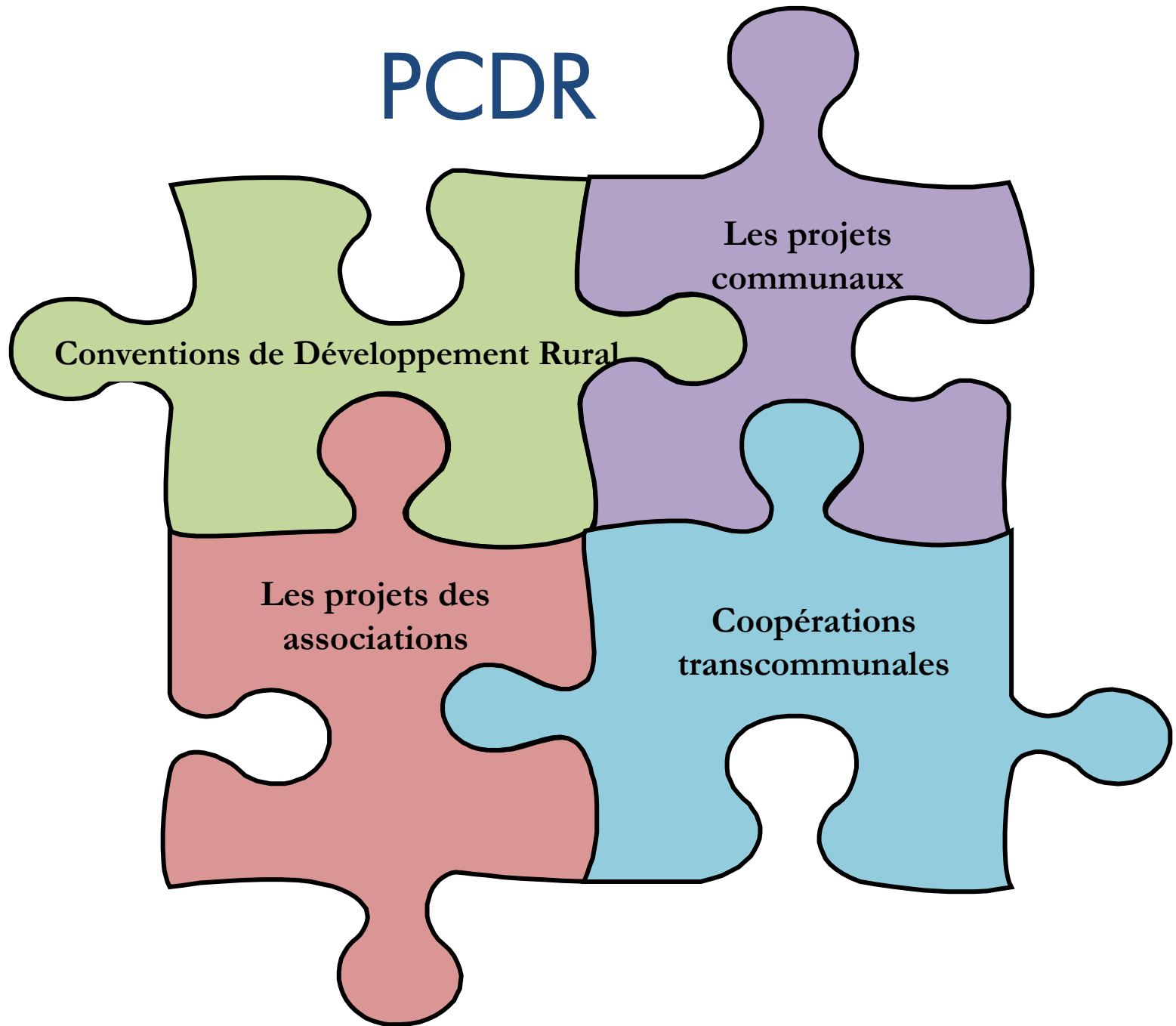
- I. Données socio-économiques de la commune ;
- II. Méthode de participation et résultats ;
- III. Objectifs (stratégie de développement);
- IV. Projets et actions à mettre en œuvre à court et moyen terme

Principes importants:

- **Participation** des habitants
- **Intégration** des différentes politiques locales
 - Outil d'aide à la décision
 - Meilleure gestion des fonds publics

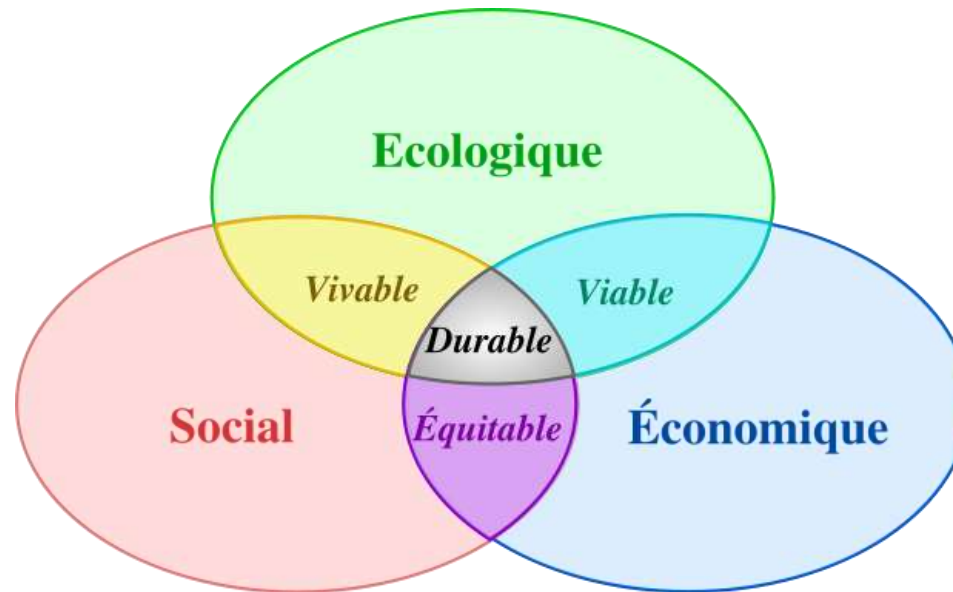


PCDR



Le développement durable

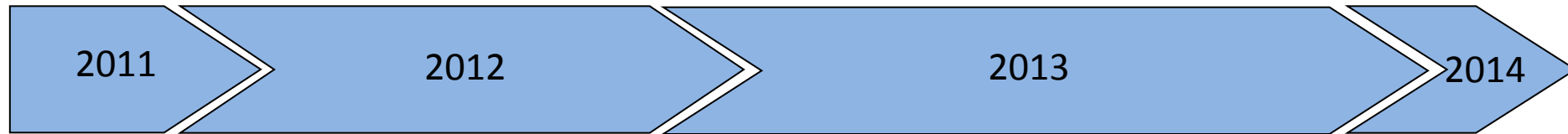
Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.





- Environnement :
 - Biodiversité
 - Air / Sol / Eau
 - Bruit
 - Déchets
- Energie (consommation / production)
- Patrimoine naturel :
 - forêt
 - paysage
- Patrimoine bâti
- Aménagement du territoire
 - Consommation de l'espace
- Mobilité
- Cohésion sociale :
 - Logement
 - Emploi
- Services
- Solidarité (Nord/Sud, territoriale, et intergénérationnelle...)
- Culture
- Economie
 - commerce
 - agriculture
 - tourisme
 - PME et TPE
- Participation citoyenne et associative
- Gestion publique (consommation durable...)
- Coopération transfrontalière et transcommunale
- Autres ...

Déroulement de l'opération



Rencontres avec les
personnes ressources et
visites de terrain

Consultation
villageoise
(11)

Synthèse
(1)

Groupes de Travail
thématiques

CLDR

Diagnostic participatif



Bilan des PCDR précédents

La rénovation et le développement rural à Attert de 1975 à nos jours

3 grands champs d'action :

- le cadre
- le milieu
- le niveau de vie

Les conventions de rénovation rurale de 1975 à 1989

223 millions FB de travaux

- Voiries et infrastructures techniques
- Aménagements de villages :

Nobressart, Thiaumont, Schockville, Tattert, Lottert, Tontelange, Nothomb, Metzert

- Aménagements de bâtiments :
 - chapelle de Lottert,
 - presbytère de Thiaumont,
 - ancienne maison communale de Nothomb,
 - achat du domaine communal,
 - maison communale de Tontelange,
 - presbytère de Metzert,
 - école de Lischert, presbytère d'Attart,
 - école de Post,
 - centre de rénovation rurale à Attart

PCDR 1997

65 projets :

- 45 réalisés (69%), dont 39 semblent avoir atteint le résultat escompté
- 8 en cours de réalisation (12%)
- 12 non réalisés (18%)

8 projets subsidiés dans le cadre du décret **développement rural**

(total subsides reçus : 1.916. 682,16 €) :

– Maisons de village

- Nothomb
- Heinstert



– Création de la maison des produits de la vallée



– Aménagements d’espaces publics :

- liaison Thiaumont- Nobressart
- Metzert hameau de la Côte rouge
- Schadeck
- Heinstert « rues du Routy et de la Rigole »
- Parette





AFOM

Atouts

Faiblesses

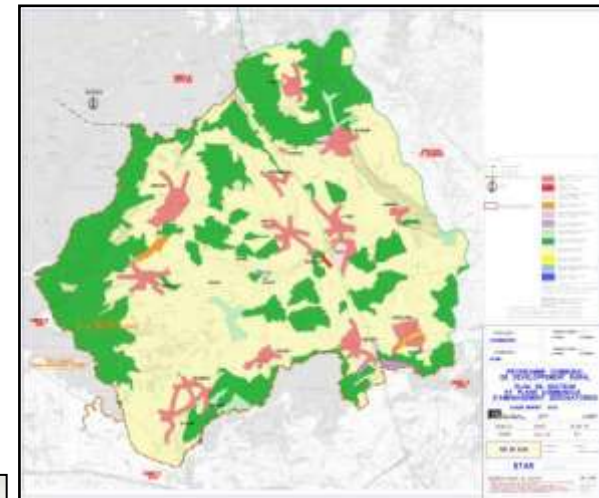
Opportunités

Menaces

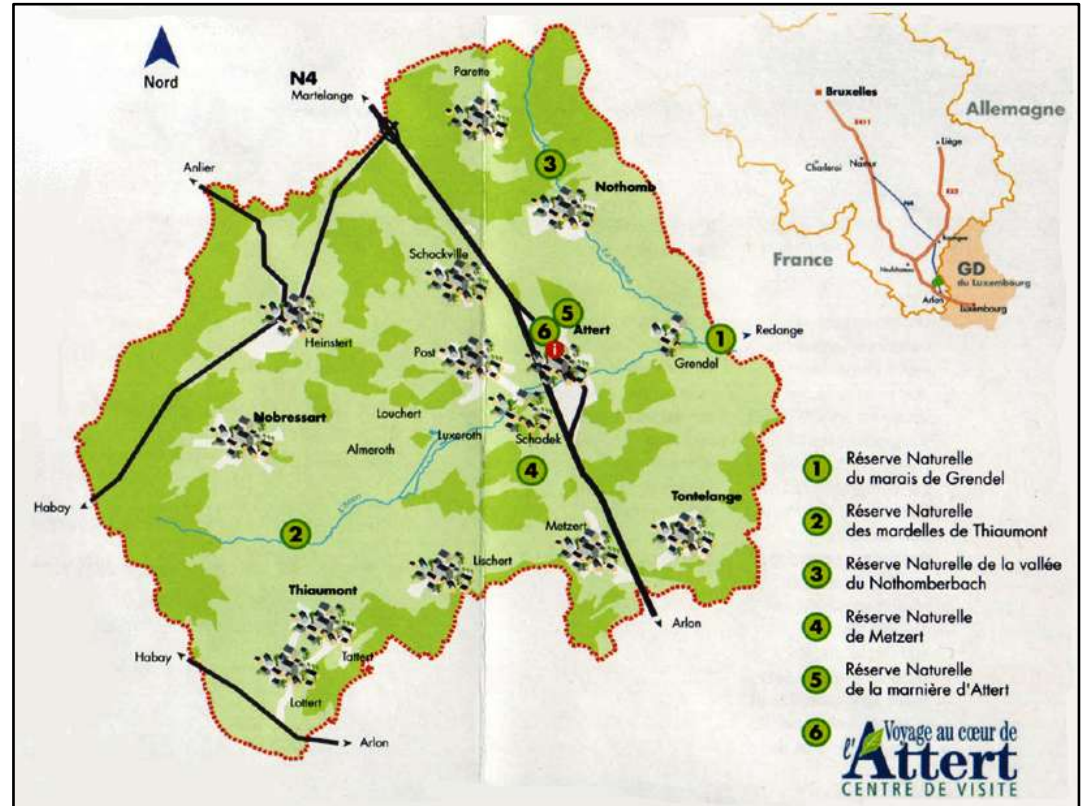
Environnement et nature

Atouts

- Parc Naturel de la Vallée de l'Attert
 - Commune rurale
 - Densité 71 hab./km²
 - 19 villages et hameaux
 - 33% de forêts
 - Caractère semi-bocager



- SGIB, Réserves naturelles, Natura 2000

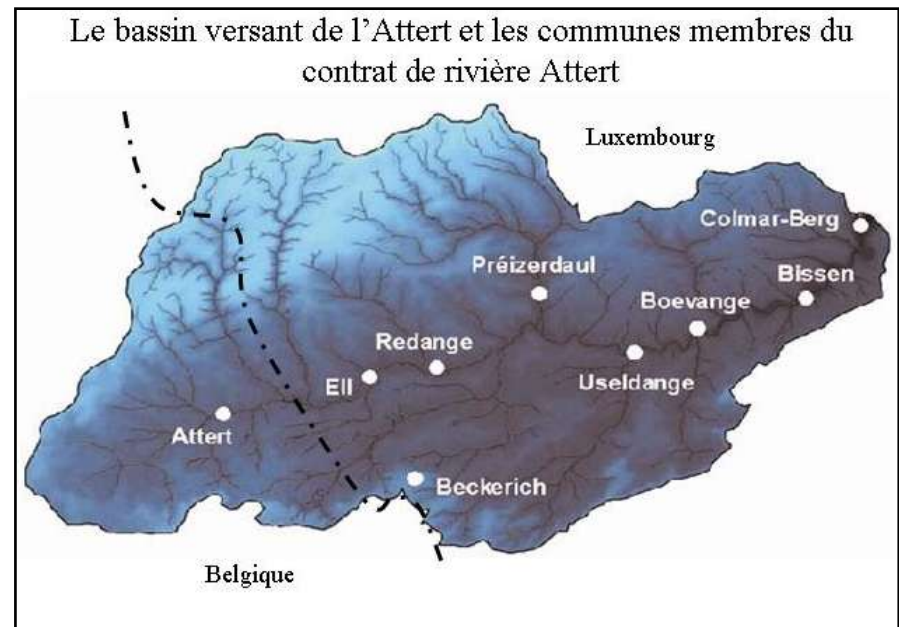




- Mares, étangs, haies...
- Patrimoine rural



- Contrat Rivière
- Plan Maya



Faiblesses

- Morcellement du réseau écologique
- Plantes invasives
- Arrachement de haies
- Gestion forêts privées



Balsamine de l'Himalaya



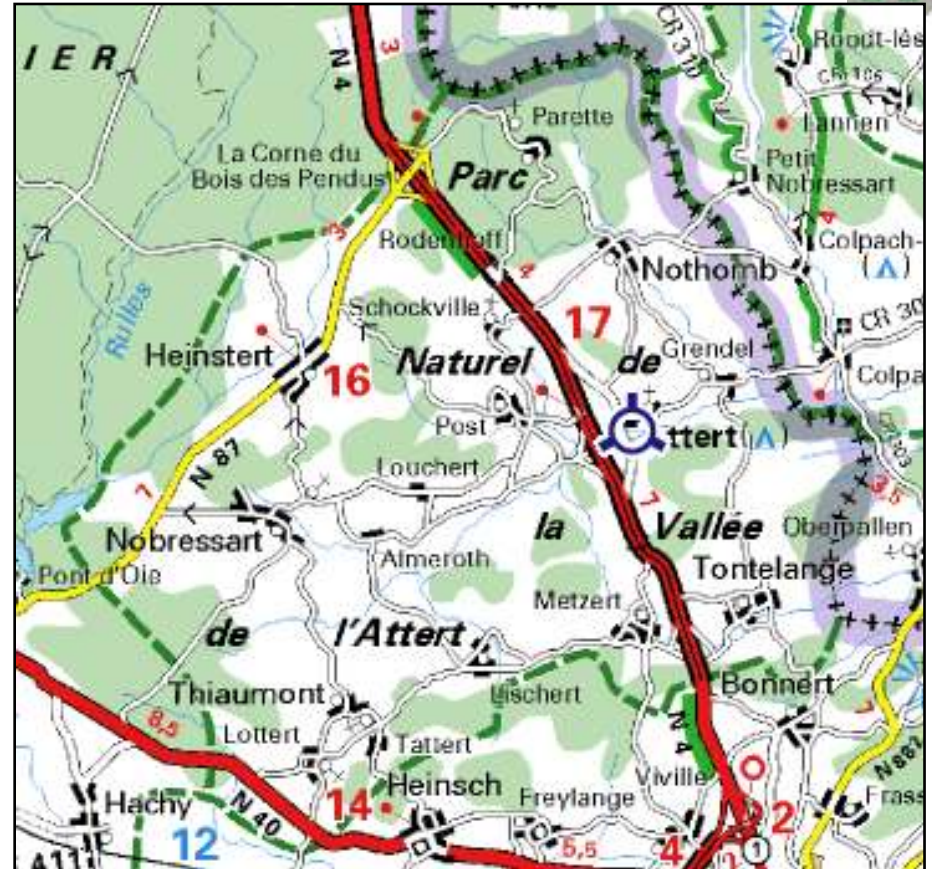
Renouée du Japon



Berce du Caucase

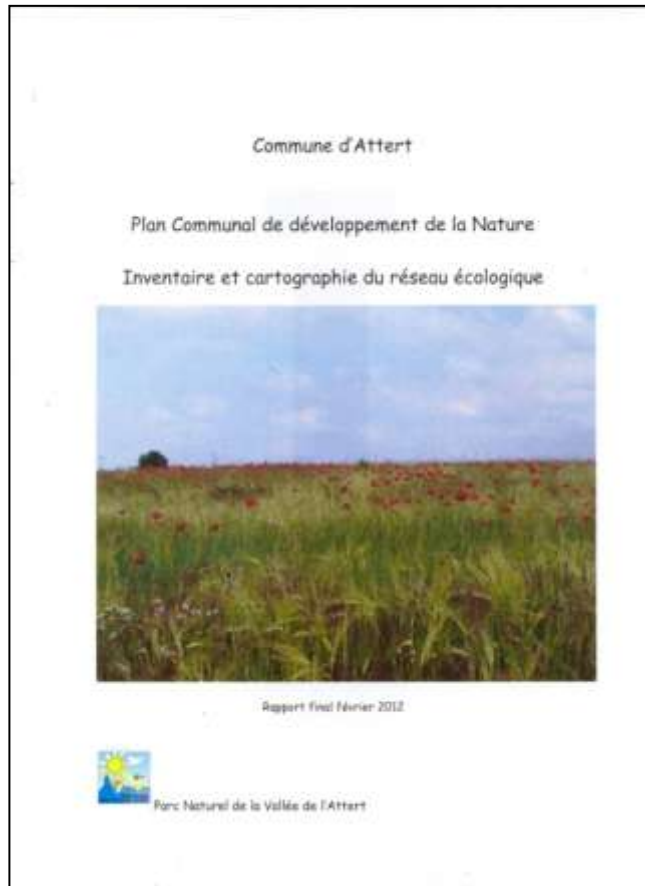


- Qualité physico-chimique de certains cours d'eau
- Production de déchets importante
- N4



Opportunités

- Nouveau plan de gestion Parc naturel
- PCDN



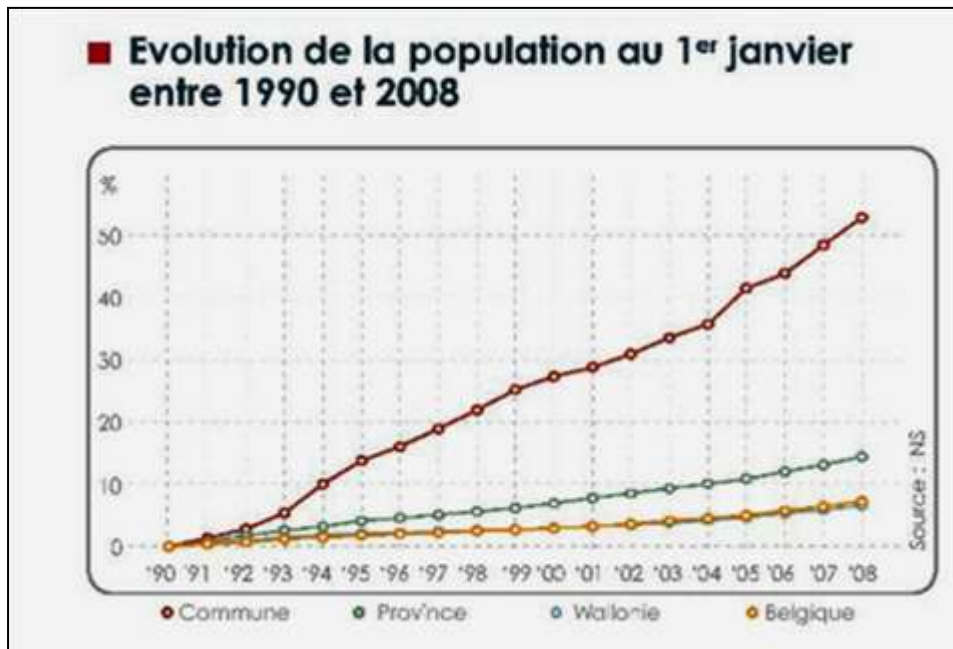
Menaces

- Urbanisation de terrains humides
- Jardins pas toujours naturels

Démographie

Constats

- Forte augmentation de la population
- + 630 ménages en 2025



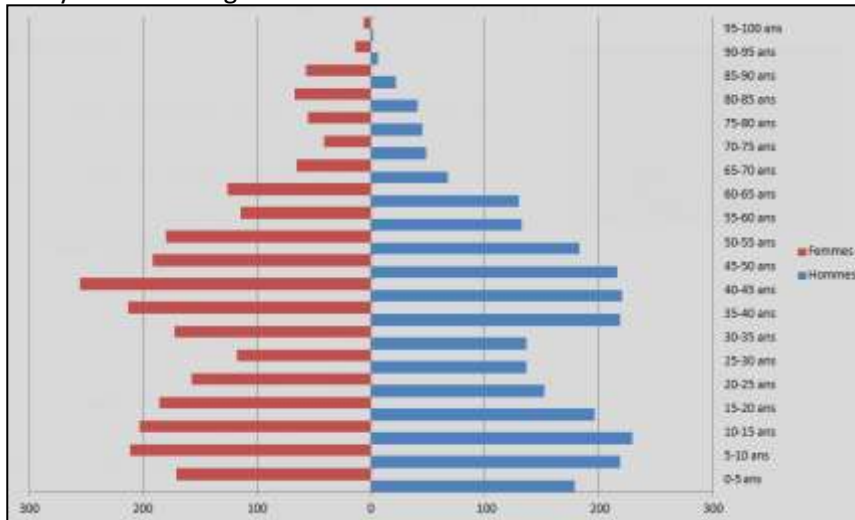
Source: commune à la loupe Attert Idélux



Atout

- Population s'est rajeunie

Pyramide des âges – Données communales du 7 novembre 2011



Faiblesse

- Prix de vente élevé de l'immobilier



Menaces

- Perte de la qualité rurale et sociale
- Vieillesse de la population



Aménagement du territoire et urbanisme



Atouts

- Ancien bâti bien conservé
- RGBSR
- Potentiel suffisant





Exemple de Tontelage

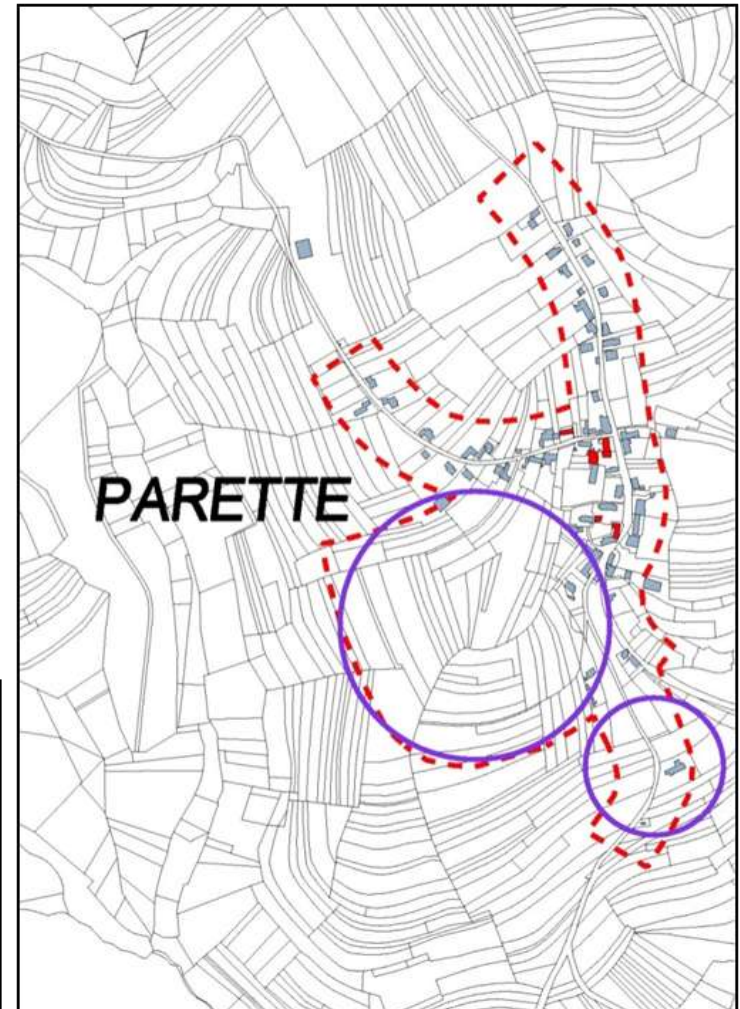


Faiblesses

- Équilibre à trouver entre:
 - Faible densification (rural)
 - Besoin de petits logements
 - Économies d'énergie
- Moins de terrains faciles et terrains à équiper
- Rétention foncière
- Superficie moyenne plus élevée

Opportunités

- Planification des zones libres
- Étude paysagère de Claude FELTZ
- Étude paysagère N4



Parette



Logement

Constats

- Moins cher qu'au GDL;
- Demande de petits logements



Faiblesses

- Pression sur le prix
- Peu de logement public
- Peu de logement locatif et appartements



Opportunités

- Lotissement d'Heinstert



- Lotissement de Nothomb

ATTENT Conseil communal

Un nouveau lotissement à Nothomb

La Commune et les Habitants du Sud-Luxembourg vont construire des maisons et des appartements au quartier Escep à Nothomb.

« Jean-Claude FRIED »

Le programme de construction de logements sociaux est inscrit dans le plan communal de développement. C'est à l'initiative de la commune de Nothomb que le terrain communal situé au quartier Escep, à proximité de la maison de village et du lycée communal, sera mis à disposition des Habitants du Sud-Luxembourg (HSL) par le biais de la passation d'un acte de réaffectation au droit d'accrocher. Ce qui permettra aux HSL de construire les 12 maisons, 6 logements sociaux locatifs et les infrastructures nécessaires sur propriété communale. L'usage prévu est la construction des habitations, notamment les locaux énergétiques verticaux. Les HSL voudront les maisons pour leur compte, la commune d'Escep voudra accrocher les places à leur profit. Les conseillers ont approuvé ce projet et ont désigné le Comité d'occupation de l'immobilier pour représenter la Commune lors de la passation de l'acte.

Sur ce point, municipal et municipal ont voté à l'unanimité. Les conseillers ont également décidé l'aménagement d'un espace de convivialité à Escep, non loin de la maison de village qui a été aménagée en maison de quartier mise à la disposition du club des jeunes.

Dans le dossier de l'acte de réaffectation, les conseillers ont intégré leur accord pour la situation des fonds litigieux (les 12) depuis 2008, sans déduction d'une somme de 100 000 €, prévue sur le compte-parti d'Escep, somme qui sera versée en attendant la fin de la procédure judiciaire.

Mémoire des habitants de HSL

Dans le cadre de la « coopération des maires », mouvement européen associatif, les conseils locaux et régionaux de notre engagement soutiennent pour l'actualisation de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'énergie renouvelable sur leurs territoires, la commune d'Escep s'est engagée volontairement à réduire d'un tiers sa consommation de CO₂ sur la zone avant fin 2015, par le biais de la construction de logements sociaux (maisons, appartements, locaux, bureaux, écoles, centres de santé, etc.) la commune de Nothomb, d'Escep et d'Esch-sur-Alzette (Sud-Luxembourg) se sont engagés à construire un plan d'action en faveur de l'énergie dans la commune de Nothomb qui définit le mandat d'arrêté des HSL. Les HSL ont accepté de faire passer un plan d'action en faveur de l'énergie dans la commune de Nothomb qui définit le mandat d'arrêté des HSL. Les HSL ont accepté de faire passer un plan d'action en faveur de l'énergie dans la commune de Nothomb qui définit le mandat d'arrêté des HSL.

Le bourgmestre Arno a annoncé la vente, vendredi 10 août, au fil de l'eau, à Escep, de la maison de l'ancien maire Michel Miquel qui sera cédée à la commune de Nothomb et qui sera achetée par la commune de Nothomb.

Enseignement – Accueil extrascolaire – Petite enfance

Atouts

- Priorité communale
- Soutien de projets privés



L'accueil extrascolaire



Les Enfants d'abord

Faiblesse

- Stagnation fréquentation scolaire

Social

Atouts

- Résidence des Ardennes
- Coopération internationale



Faiblesses

- 10 bénéficiaires RIS
- Dualisation



Economie – Emploi

Atout

- Emploi frontalier (55%)



Faiblesses

- Peu d'emploi sur la commune
- Peu de commerce
- ZAE Tontelange:
raccordement égouttage
difficile



Agriculture

Atout

- Diversification et produits du terroir

Ferme Saur

Produit
Miel

Adresse
101 route de la Vallée de la Saur
35200 Saur

Contact
M. Saur
02 35 77 25 94
www.saurfruits.fr

Miel de Lischert

Produit
Miel

Adresse
101 route de la Vallée de la Saur
35200 Saur

Contact
M. Saur
02 35 77 25 94
www.saurfruits.fr

Miel de Thiaumont

Produit
Miel

Adresse
101 route de la Vallée de la Saur
35200 Saur

Contact
M. Saur
02 35 77 25 94
www.saurfruits.fr



Faiblesses

- Concurrence agriculteurs
GDL



- Productions bio peu commercialisées comme telles

Opportunités

- Mesures agro-environnementales
- Régals de nos terroirs



Menace

- Terres aux mains des GDL

Tourisme

Atouts

- SI
- Circuits balisés entretenus
- Nobressart



Date	Heure	Lieu de rendez-vous
jeudi 22/03/2012	13h30	Mettert (rue du Beuvert, 54)
jeudi 29/03/2012	13h30	Lichert à l'ancienne école (rue de Lamaine, 48)
jeudi 05/04/2012	13h30	Rouches, à la Chapelle (rue de la Sablière)
jeudi 12/04/2012	13h30	Chentemelle, à l'église (Place St Michel)
jeudi 19/04/2012	13h30	Rarette à l'église (rue de la Cour, 74)
jeudi 26/04/2012	13h30	Lichert à l'ancienne école (rue de Lamaine, 48)
jeudi 03/05/2012	13h30	Mabay-la-Neuve au Pont d'Or
jeudi 10/05/2012	13h30	Pressam, à l'église (rue du Centre, 14)
jeudi 17/05/2012	13h30	Tontelange, à l'église (place St Hubert)
jeudi 24/05/2012	13h30	Hemstert, à l'église (rue des Sables, 238)
jeudi 31/05/2012	13h30	Lottert, à la chapelle (La Chevée, 147)
jeudi 07/06/2012	13h30	Clarefontaine, au Cloître (rue de l'Abbaye)
jeudi 14/06/2012	13h30	Mettert (rue du Beuvert, 54)
jeudi 21/06/2012	13h30	Stocquem, au Smetière (rue des Bruyères)

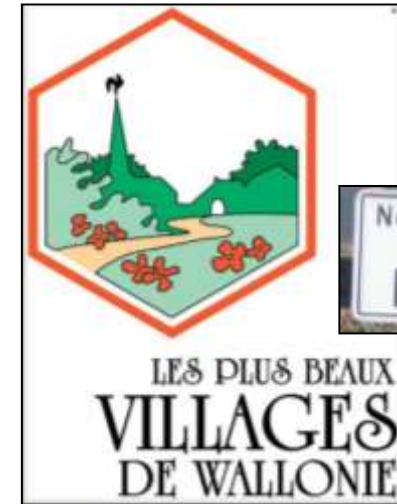


Photo: Sentiers.be



- Centre de découverte
- Hébergements

CAMPING SUD

93 emplacements
93 standplaatsen

Voie de la Liberté 75
6717 Attert
Tél. +32(0)63/ 22 37 15
info@campingsudattert.com
www.campingsudattert.com

LA KWERT
ECC

4 / 6 personnes
4 / 6 personen

Rue de la Liberté 208
6717 Nobressart
Tél. +32(0)63/ 25 70 31
www.lakwertbelgium.be

AUBERGE DU VAL D'ATTERT
**

6 chambres
6 kamers

144 Artes-Martinslage
An Bayenschon 95
6717 Miersart
Tél. +32(0)63/ 21 54 15
Fax +32(0)63/ 42 41 51
valdattert@belgacom.net
www.valdattert.be

GÎTE D'HEINSTER
"AN DER PESCH"

2 / 4 personnes
2 / 4 personen

Rue des Pêches 252
6717 Nobressart
Tél. +32(0)63/ 22 20 37
c.magné@protonmail.com
www.gisout.be

GÎTES DE NOBRESSART

4 / 6 personnes
et 2 / 4 personnes
4 / 6 personen
en 2 / 4 personen

Rue du Moulin 140
6717 Nobressart
Mr et Mme WELLEN-HAASZ
Tél. +352 681 95 19
+352 681 95 95 19
weller_haasz@hotmail.com
weller_haasz@lyt.lu
www.nobressart.go.lu

LA GRANGE

Rue des Potiers 200
6717 Attert
Mr et Mme WELLEN
Tél. +32(0)63/ 60 18 19
Fax +32(0)63/ 60 13 10
grange.attert@belgnet.be
Spécialités de la cuisine
Dreckspezialitäten

LA PASSAGERE

2 personnes
2 personen

Rue de l'Église 263
6717 Thiaumont
Guylaine et Jacques LAMURY
Tél. +32(0)63/ 22 20 43
jac.lamury@belgacom.net
http://users.belgacom.net/lapassagere/

LE ROUTY

6 personnes
6 personen

Rue du Rouly 289
6717 Nobressart
Tél. +32(0)63/ 23 25 76
+32(0)495/ 57 72 47
leouty@proton.be
www.leouty.be/fr/

GÎTE DE TONTELANGE
"AU SIMPLE BONHEUR"

6 / 8 personnes
6 / 8 personen

Rue de Grottoles 165
6717 Tontelange
Tange FLAMMEN
Tél. +352 50 58 80
+352 25 15 39 96
Fax +352 50 55 80
offices@pe.lu

Mobilité

Atouts

- Lignes de bus
- Telbus
- Initiatives locales
- Vicinal
- Sentiers de liaison
- Covoiturage



Source: Le Soir



Photo: Asbl Au Pays de l'Attert

Luxcovoiturage
 Le service de covoiturage organisé par la Région de Luxembourg

Principe	Avantages	Modalités
<p>Le principe du covoiturage est de partager un véhicule avec un ou plusieurs passagers pour un trajet précis.</p>	<p>Économiser sur les coûts de transport (carburant, péages, etc.)</p> <p>Éviter les embouteillages et le stress de la conduite.</p>	<p>Le service est organisé par la Région de Luxembourg.</p> <p>Il permet de réserver un trajet précis à l'avance.</p>

Modalités de Luxcovoiturage :

- Luxcovoiturage individuel : pour un trajet précis.
- Luxcovoiturage collectif : pour un trajet précis.
- Luxcovoiturage régulier : pour un trajet précis.



Faiblesse

- Radars préventifs: 72% de dépassement vitesse



Loisirs – Sport - Culture

Atouts

- Associatif dense



Fête du Parc Metzert 2010



Fête du Parc Parette 2007



Carnaval Heinstert 2012

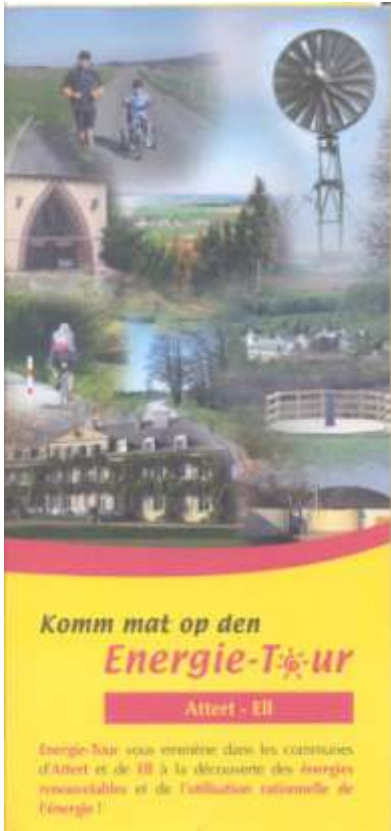
- Infrastructures sportives
 - Habay
 - Rédange
 - Arlon

Energie

Atouts

- Projet Pôle énergie
- Biométhanisation
- Photovoltaïque
- Chaudières
 - À copeaux
 - À pellets





Opportunités

- Championnat des ER
- Convention des Maires



- Nouveau cadre légal éolien
RW

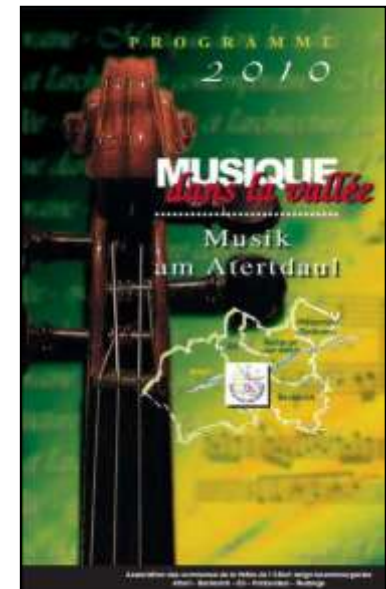
Gestion communale

Atouts

- Diminution de la dette
- Peu de personnel communal
- Collaboration ASBL Au Pays de l'Attert
- Coopération avec communes Vallée de l'Attert
 - Attert
 - Beckerich
 - Ell
 - Préizerdaull
 - Redange



Photo: Asbl, novembre 2007



Menace

Convention belgo-luxembourgeoise (Fonds « Juncker »)

Consultation villageoise



Méthode de consultation

1. Questions d'éclaircissement

2. Consultation

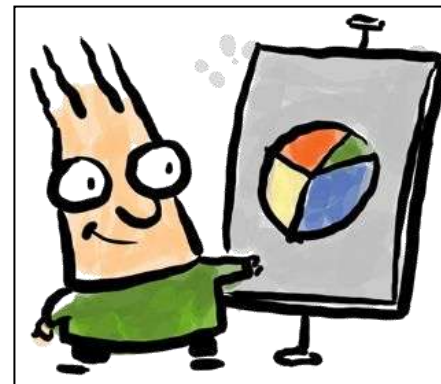
– validation de la grille via le recueil de :

- commentaires sur les items de la synthèse AFOM :

- opposition,

- infos complémentaires, nuances

– nouveaux items



Consignes

- interventions
 - brèves (30 secondes maxi)
 - non débattues
 - écrites (7 mots maxi, une idée par papier) sur des post-it collés et au besoin regroupés par thème en regard des items concernés
- désaccords sont marqués par un éclair



Prochaines étapes...



- Réunion de synthèse (janvier 2013)
 - Groupes de travail par thèmes (1^{er} semestre 2013)
- Formulaire d'inscription



Merci de votre participation !